



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 25 octobre 2019

N° 856



Élections

« Étiquetage », oui... « Nuançage », non !

Lors des élections municipales de 2014, les préfets ont rattaché à une « nuance politique » chaque liste de candidats n'ayant pas opté pour une étiquette politique. Cela avait provoqué de nombreux mécontentements de la part de candidats sur des listes apolitiques, transpartisanes, d'intérêt local, etc.

La question a fait l'objet d'un débat au Sénat, le 15 octobre, lors de l'examen du projet de loi Engagement et proximité. Pour faciliter les échanges, Sébastien Lecornu, ministre en charge des collectivités territoriales, a clairement expliqué la distinction entre « étiquetage » et « nuançage » : le premier est « l'acte volontaire consistant à afficher la couleur politique dont on se réclame » ; le second, « l'acte par lequel le préfet attribue une couleur politique ».

Les sénateurs semblent favorables à ce qu'une liste de candidats ou les candidats puissent continuer à se présenter sous une étiquette politique, mais ils sont globalement défavorables à ce « nuançage » d'office pratiqué par les préfets pour ceux qui ne souhaitent pas afficher une étiquette politique.

La question est surtout de savoir s'il est opportun de fixer un seuil : faut-il réserver cette disposition aux communes, par exemple, de moins de 3 500 habitants ou bien aller au-delà ?

Parité : pas de bouleversement à attendre

Dans le cadre de l'examen du projet de loi, le Sénat a exclu, même pour les élections de 2026, un scrutin par liste, avec obligation de parité, dans toutes les communes (suppression du seuil de 1 000 habitants). Les associations d'élus sont favorables à cette extension du scrutin de liste paritaire ; le gouvernement y est opposé.

Les sénateurs ont également rejeté un amendement proposant que le premier adjoint soit obligatoirement d'un sexe différent de celui du maire. Un seul amendement sur la parité est adopté, et avec le soutien du gouvernement : il prévoit que la liste des adjoints, dans les communes de plus de 1 000 habitants, soit composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Des dérogations au nombre d'élus

Le groupe Les Républicains a présenté un amendement qui a été adopté. Il concerne le nombre de conseillers municipaux dans les petites communes. Face à la crainte d'un nombre insuffisant de candidats par rapport au nombre de sièges à pourvoir, l'amendement prévoit que dans les communes de moins de 100 habitants, il pourrait n'y avoir, par dérogation, que cinq conseillers municipaux (au lieu de sept), et seulement neuf dans les communes de 100 à 499 habitants (au lieu de onze).

Il reste à savoir si l'Assemblée nationale suivra sur l'ensemble de ces différents points.





À vos agendas



Le jeudi 7 novembre, à Château-Gontier-sur-Mayenne **Après demain, film de Cyril Dion**

Le jeudi 7 novembre, à 20 h 15, au cinéma **Le Palace, à Château-Gontier-sur-Mayenne**, l'association Synergies, en partenariat avec le réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL), s'associe avec le Groupe d'action locale (GAL) Sud-Mayenne et la communauté de communes des Coëvrons pour promouvoir le développement des énergies renouvelables avec les citoyens du territoire : ils proposent la projection du film **Après demain**, suivie d'un temps d'échanges avec le public, enrichi de quelques témoignages d'acteurs mayennais engagés dans la transition énergétique.

Synopsis : deux ans après le succès du documentaire *Demain*, Cyril Dion revient sur les initiatives que le documentaire a inspirées. Il embarque avec lui son amie Laure Noualhat, enquêtrice de renom sur les fronts de l'écologie et très sceptique sur la capacité des micro-initiatives à avoir un réel impact face au dérèglement climatique. Leur confrontation pleine d'humour les pousse dans leurs retranchements : qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui échoue ? Et si, finalement, tout cela nous obligeait à inventer un nouveau récit pour l'humanité ?



PROJECTION
SUIVIE D'UN DÉBAT

Entrée gratuite, sur [inscription](#).

**

Le **mardi 3 décembre, à 20 h 30, au cinéma associatif Le Majestic, à Montsûrs**, l'association Synergies s'associe avec la communauté de communes des Coëvrons, dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial, pour proposer la même soirée. Entrée : 5 euros, sur inscription.



Les vendredi 8, à Villaines-la-Juhel, et samedi 9 novembre, à Mayenne **Good bye, Lenin ! et « Le jour où le mur est tombé »**

Le vendredi 8 novembre, à 19 h, salle du théâtre **Saint-Nicolas, rue des Guillardières, à Villaines-la-Juhel**, la Maison de l'Europe en Mayenne organise un ciné-débat, avec la projection de **Good bye, Lenin !**, film allemand de Wolfgang Becker (2003).

La projection sera suivie d'un débat avec la participation de Martine Buron, ancienne députée européenne, présidente de la Fédération française des Maisons de l'Europe.

Entrée gratuite. Tout public.

Renseignements : info@maison-europe-mayenne.eu

Le samedi 9 novembre, à 20 h, à l'auditorium du **Grand-Nord, 1 esplanade François-Mitterrand, à Mayenne**, soirée débat-témoignage sur le thème : « **Le jour où le mur est tombé** », en présence de Martine Buron, ancienne députée européenne, présidente de la Fédération française des Maisons de l'Europe ; et de Michel Angot, président de Mayenne Communauté et maire de Mayenne.

Entrée gratuite. Tout public.

Renseignements : info@maison-europe-mayenne.eu

« On ne devrait jamais accepter l'argument que certains droits sont adaptés à certaines cultures et pas à d'autres. Nous sommes tous des êtres humains et l'universalité de nos droits vient de notre humanité commune, pas des circonstances historiques, culturelles et géographiques. »

Michelle Bachelet, haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, cité par Marie Bourreau et Rémy Ourdan, « Triste anniversaire pour les droits humains – La Déclaration universelle des droits de l'homme est de moins en moins défendue, 70 ans après son adoption », *Le Monde* du 8 décembre 2018.